

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 19 avril 2019

GRAND DÉBAT NATIONAL VERSEMENT DES CAHIERS CITOYENS AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Depuis son lancement par le président de la République, le Grand Débat National mobilise très fortement les françaises et les français.

La plateforme numérique dédiée a accueilli plus de 2 millions de visiteurs uniques et plus de 1,2 millions de contributions y ont été déposées. La mobilisation a également été très importante lors de la mise à disposition des cahiers citoyens ouverts en mairies.

Dans le département du Cher, 187 cahiers citoyens ont été ouverts dans 181 communes.

Des copies de ces cahiers ont été réalisées en vue d'être recueillies et synthétisées pour la Mission « Grand débat national » et le gouvernement.

Désormais, une nouvelle phase s'opère : les cahiers citoyens sont officiellement versés aux Archives départementales du Cher.

Conformément à la réglementation en vigueur, le contenu de ces cahiers sera librement accessible à toute personne qui en fera la demande.

La consultation de ces cahiers est gratuite et ouverte au public du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 à l'adresse suivante :

**Archives départementales du Cher
Rue Jean-Marie Heurtault de Lamerville
18000 Bourges**

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr

 [@Prefet18](https://twitter.com/Prefet18)  [Préfet du Cher](https://www.facebook.com/Prefet18)